

FRANCE CHIMIE MÉDITERRANÉE

France Chimie Méditerranée est l'organisation professionnelle qui accompagne et représente les entreprises adhérentes du secteur de la Chimie dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région Corse, ainsi que dans la partie Est de la Région Occitanie.

Sur cette zone, la filière de la Chimie compte près de 800 entreprises et plus de 25 000 salariés qui grâce à leur savoir-faire sont un pilier stratégique de notre souveraineté industrielle.

Force de proposition auprès des instances économiques, sociales et politiques de son territoire, France Chimie Méditerranée participe activement à la création de conditions favorables au développement d'une Chimie compétitive, attractive, innovante et durable.

Contact : Stéphane BERGAMINI
Délégué Général

2 rue Henri Barbusse
13001 Marseille
04 91 14 30 72
www.chimie-mediterranee.fr

Le point de vue de France Chimie Méditerranée

EN BREF.

France Chimie Méditerranée soutient la stratégie proposée par RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité) dans le cadre du Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR).

Ce plan-programme constitue une réponse indispensable à l'urgence climatique, aux enjeux de souveraineté énergétique et à l'impératif de réindustrialisation de la France.

Dans un contexte de crise structurelle de l'industrie de la Chimie française, marqué par une baisse de la compétitivité et des investissements en recul, la disponibilité d'une électricité abondante, fiable, abordable et décarbonée conditionne directement la capacité des entreprises à se transformer et à maintenir l'emploi sur le territoire national.

Le SDDR apporte une vision de long terme, fondée sur l'anticipation des besoins, la planification des infrastructures et la sécurisation des grands corridors électriques. Il est un levier essentiel pour faire du réseau électrique un outil de souveraineté, de compétitivité et de transition industrielle, en particulier pour la filière de la Chimie.



Le SDDR : un pilier de la souveraineté énergétique et industrielle française

Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) s'inscrit dans une trajectoire nationale visant la neutralité carbone et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles importées.

Aujourd'hui encore, près de 60 % de l'énergie consommée en France est d'origine fossile, exposant le pays à des risques géopolitiques et économiques majeurs.

Le SDDR constitue avant tout un acte de souveraineté. Il organise, à grande échelle, le basculement vers un système électrique bas-carbone capable de soutenir une électrification massive des usages, notamment industriels. La part de l'électricité dans la consommation finale d'énergie devra ainsi passer de 27 % aujourd'hui à plus de 50 % à l'horizon 2050.

Pour France Chimie Méditerranée, cet effort correspond à une nouvelle grande phase de construction du système électrique français, comparable à la reconstruction d'après-guerre et au programme nucléaire du Plan Messmer. Il engage l'avenir industriel, énergétique et environnemental du pays pour les cinquante prochaines années.

Moderniser et adapter le réseau face à l'urgence climatique

Le réseau électrique français est confronté à un double défi : son vieillissement et l'intensification des aléas climatiques. Plus d'un quart des lignes aériennes ont aujourd'hui plus de 60 ans, alors même que le réseau doit absorber des flux électriques inédits.

Le SDDR met en œuvre une stratégie dite « deux-en-un », combinant :

- Le renouvellement des infrastructures vieillissantes ;
- Leur adaptation au changement climatique.

L'objectif est de porter le niveau d'adaptation du réseau à 80 % d'ici 2040, afin de garantir une alimentation électrique fiable et résiliente pour l'ensemble des usages.

Pour les sites de l'industrie de la Chimie, cette fiabilité est un enjeu majeur : les procédés industriels sont continus, énergivores et sensibles aux coupures, avec des impacts immédiats sur la sécurité, la compétitivité et l'environnement.

Un effort d'investissement massif pour soutenir la réindustrialisation

Le SDDR prévoit près de 100 milliards d'euros d'investissements sur quinze ans, destinés à renouveler, renforcer ou créer plus de 40 000 km de lignes électriques d'ici 2040.

Cet effort repose sur une logique de planification, de priorisation géographique et de mutualisation, permettant de traduire les objectifs politiques en infrastructures concrètes, au bon endroit et au bon moment.

Pour la filière Chimie, premier consommateur industriel d'énergie en France (30 % de la demande de gaz et 20 % de l'électricité), cette visibilité est essentielle.

La filière représente plus de 4 350 entreprises et près de 230 000 emplois, pour un chiffre d'affaires de 108 milliards d'euros, dont 74 % à l'export, avec un solde commercial excédentaire de 19 milliards d'euros.

Pourtant, la Chimie française traverse une crise structurelle :

- Taux moyen d'utilisation des capacités limité à 73 %, en-deçà du seuil de rentabilité estimé à 80 % ;
- Recul de la production, du chiffre d'affaires et des investissements ;
- Près de 20 000 emplois aujourd'hui menacés.

Dans ce contexte, l'absence de visibilité sur les infrastructures énergétiques constitue un frein majeur à l'investissement industriel.

Reconfigurer l'architecture du réseau pour éviter congestions et surcoûts

La nouvelle géographie des flux électriques rend indispensable une reconfiguration de l'architecture Très Haute Tension (THT). Sans renforcement significatif, plusieurs axes structurants risquent la saturation, générant des coûts de congestion pouvant atteindre 3 milliards d'euros par an dès 2035, supportés par l'ensemble de la collectivité.

La stratégie proposée par RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité) repose sur une approche pragmatique :

- Optimisation des infrastructures existantes ;
- Renforcement ciblé des capacités ;
- Recours aux solutions aériennes lorsque celles-ci sont les plus efficaces.

Cette approche permet d'obtenir des capacités équivalentes pour des coûts jusqu'à quatre fois inférieurs à certaines solutions alternatives mises en œuvre ailleurs en Europe.

Le bassin de Fos-Étang de Berre : un hub industriel stratégique pour la Chimie

Le bassin de Fos-Étang de Berre constitue l'un des principaux pôles industriels et logistiques de France et d'Europe. Il concentre des activités stratégiques : chimie, raffinage, métallurgie, logistique portuaire, et accueille le développement de filières émergentes (hydrogène, matériaux bas-carbone, recyclage).

Plus de 51 projets industriels sont en cours ou à l'étude, représentant près de 20 milliards d'euros d'investissements à horizon 2030, dont 80 % d'origine privée.

Ces projets pourraient générer plus de 60 000 emplois directs, indirects et induits, chaque emploi industriel créant en moyenne 1,75 emploi indirect et 3 emplois induits.

Un besoin énergétique critique pour la décarbonation de la Chimie

La décarbonation de la filière Chimie repose largement sur l'électrification des procédés. Si la consommation énergétique globale tend à diminuer, la demande en électricité augmente fortement par substitution aux énergies fossiles.

Sur le territoire Fos-Berre, les besoins électriques pourraient atteindre 4 400 MW d'ici 2030, alors que la capacité actuelle du réseau est limitée à 600 MW, extensible à 1 200 MW par des renforcements ponctuels.

La construction de la ligne aérienne THT 400 kV Jonquières-Saint-Vincent / Fos-sur-Mer constitue la seule infrastructure capable d'apporter les 3 700 MW supplémentaires nécessaires.

Sans cet apport, le risque est réel de voir des projets industriels se détourner vers des territoires mieux équipés, compromettant l'emploi, la compétitivité et les objectifs de décarbonation.

Fiabilité, résilience et vision de long terme

Les procédés de la Chimie exigent une alimentation électrique continue et hautement fiable. Les solutions reposant sur des liaisons à courant continu présentent des limites structurelles pour ces usages.

Le rapport ENTSO-E du 16 septembre 2024 fait état d'un taux moyen d'indisponibilité de 10 % pour ces liaisons en Europe.

À l'inverse, une ligne aérienne 400 kV en courant alternatif présente un taux de défaut permanent extrêmement faible et permet de renforcer le bouclage du réseau régional.

Cette infrastructure est déterminante pour éviter les risques de black-out, sécuriser l'alimentation électrique jusqu'à l'aire urbaine niçoise et accompagner les besoins du territoire pour les cinquante prochaines années.

Une trajectoire confirmée par l'État, à traduire en décisions

France Chimie Méditerranée prend acte des conclusions du Débat public global Fos-Berre-Provence et des réponses récentes de l'État, qui confirment :

- La vocation industrielle du territoire ;
- Le caractère stratégique du renforcement du réseau électrique ;
- L'engagement à poursuivre les travaux en tenant compte des enjeux environnementaux ;
- La mise en place d'une concertation continue globale.

Ces orientations sont positives. Elles doivent désormais se traduire par des décisions opérationnelles et un calendrier réaliste, afin de redonner confiance aux industriels.

CONCLUSION

Le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) porté par RTE (gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité) constitue une réponse essentielle aux défis climatiques, énergétiques et industriels de la France.

Pour la Branche Chimie, mère de toutes les industries, pilier de la souveraineté industrielle et premier consommateur d'énergie en France, le renforcement du réseau électrique est une condition indispensable :

- À la décarbonation des procédés ;
- À la compétitivité des sites ;
- Au maintien de l'emploi ;
- À l'autonomie industrielle nationale.

France Chimie Méditerranée soutient une mise en œuvre ambitieuse, pragmatique et concertée du SDDR, afin que le réseau électrique devienne un accélérateur durable de la transition industrielle et énergétique du territoire.

